



ÉVÉNEMENTS ET CIRCULATION

Certains événements entraînent la fermeture de rues et des interdictions de stationner. Pour connaître ces activités et leurs effets sur la circulation, visitez régulièrement le ► ville.levis.qc.ca/circulation

Pour connaître tous les événements lévisiens : ► visitezlevis.com



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Vous faites le grand ménage du printemps? Débarrassez-vous d'objets particulièrement lourds ou imposants grâce au service de collecte des encombrants. La collecte des encombrants s'effectue toutes les deux semaines, le même jour que la collecte des matières recyclables.

L'inscription est obligatoire et doit être faite avant 15 h le jour ouvrable précédant la collecte.

Inscription et information :

► ville.levis.qc.ca/encombrants
ou composez le 311



DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE NOUVEAU PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Vous êtes invité à participer à l'une des assemblées publiques sur le projet de Plan de gestion des matières résiduelles qui se tiendront bientôt. Lors de cette soirée, les grandes lignes du projet vous seront présentées et vous pourrez prendre la parole pour faire connaître votre opinion.

Assemblées publiques

À Lévis

Mardi 3 mai 2022, à 19 h

Hôtel de ville,
2175, chemin du Fleuve, Lévis

À Saint-Lambert-de-Lauzon

Mercredi 4 mai 2022, à 19 h

Caserne de pompiers
1222, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon

L'inscription est obligatoire à partir de la plateforme ► levisconsulte.ca
ou en appelant au 311 Lévis.

Vous avez jusqu'au 18 mai 2022 pour vous prononcer.

FAITS SAILLANTS

Près de **75 %**
des matières jetées
aux poubelles
pourraient
être recyclées,
compostées ou
valorisées.

**77 mesures et
actions innovantes**
sont planifiées d'ici 2027 pour Lévis, dont 42
s'appliquent également sur le territoire de
Saint-Lambert-de-Lauzon, afin de réduire le
volume de déchets éliminés ainsi que notre
empreinte sur l'environnement.

D'ici 2030,
Lévis souhaite
tendre vers une
communauté
**zéro
déchet.**

Les documents du projet de PGMR sont disponibles sur la plateforme de consultation publique, dans les bibliothèques lévisiennes et de Saint-Lambert-de-Lauzon et dans les bureaux de l'hôtel de ville des deux municipalités.

OUVERTURE OFFICIELLE DES PISTES CYCLABLES



Les pistes cyclables seront ouvertes **dès le dimanche 1^{er} mai** sur l'ensemble du territoire. Toutefois, le nettoyage sera plus long qu'à l'habitude en raison d'un bris de machinerie. Nous vous invitons donc à être prudents.

À noter qu'une partie du Parcours des Anses sera fermée le dimanche 1^{er} mai en raison du passage du Demi-Marathon de Lévis.

Les abris d'hiver et constructions temporaires



doivent être retirés au plus tard le dimanche 1^{er} mai

- Abri d'hiver temporaire pour la voiture et pour circuler jusqu'à la maison
- Clôture à neige
- Protection hivernale pour les végétaux et clôtures

Afin d'en savoir davantage sur les règles entourant les abris d'hiver et les constructions temporaires, il est possible de consulter le *Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement*.

APPELS D'OFFRES

SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR L'AUGMENTATION DE CAPACITÉ DU POSTE DE POMPAGE PINTENDRE ET DE SON REFOULEMENT, AINSI QUE D'UNE CONDUITE D'INTERCONNEXION D'AQUEDUCNO : **2022-55-53**

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le **19 mai 2022**, date et heure de la réception des soumissions.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

LE CAHIER MUNICIPAL

CONSULTATIONS PUBLIQUES

► Une **séance de consultation est prévue le 3 mai 2022 à 18h30**, au 1325, rue de Saint-Denis, salle le Carrefour du centre communautaire Le Carrefour, dans le secteur Saint-Rédempteur. Lors de cette séance, le projet de règlement suivant sera présenté :

- **Projet de règlement RV-2022-22-05 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction (modification des constructions assujetties et des normes sur les fondations).**

Ce projet de règlement vise à modifier la liste des bâtiments assujettis au Règlement de construction, soit ceux soustraits de l'application de la Loi sur les architectes. De plus, les normes sur les fondations, la superficie des salles de bain et des fenêtres donnant sur un garage sont bonifiées.

Une **consultation écrite, accompagnant l'assemblée publique de consultation, aura lieu du 26 avril au 2 mai 2022**. Les citoyens sont appelés à émettre des commentaires par écrit sur le projet de règlement suivant par l'entremise de l'adresse courriel identifiée à l'avis public.

► Une **séance de consultation est prévue le 4 mai 2022 à 18h30**, au 344, rue Thomas-Wilson, salle #1-2 de l'Édifice Gérard-Dumont, dans le secteur Pintendre. Lors de cette séance, les projets de règlement suivants seront présentés :

- **Projet de règlement RV-2022-22-04 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de certaines classes d'usages dans les zones R2914 et R2916, route Monseigneur-Bourget et rue des Moissons, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-De Lévy)**

Ce projet de règlement vise à ajouter certains usages commerciaux dans les zones R2914 et R2916 couvrant l'intersection de la route Monseigneur-Bourget et de la rue des Moissons.

- **Projet de règlement RV-2022-22-05 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction (modification des constructions assujetties et des normes sur les fondations).**

Ce projet de règlement vise à modifier la liste des bâtiments assujettis au Règlement de construction, soit ceux soustraits de l'application de la Loi sur les architectes. De plus, les normes sur les fondations, la superficie des salles de bain et des fenêtres donnant sur un garage sont bonifiées.

Une **consultation écrite, accompagnant l'assemblée publique de consultation, aura lieu du 26 avril au 3 mai 2022**. Les citoyens sont appelés à émettre des commentaires par écrit sur le projet de règlement suivant par l'entremise de l'adresse courriel identifiée à l'avis public.

► Une **séance de consultation est prévue le 10 mai 2022 à 18h30**, au 2175, chemin du Fleuve, salle du conseil de l'hôtel de ville, dans le secteur Saint-Romuald. Lors de cette séance, les projets de règlement suivant seront présentés :

- **Projet de règlement RV-2022-22-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'usages afin d'autoriser la tenue d'événements et de spectacles ainsi que la présence de camions de cuisine au parc du Rigolet situé dans la zone L1331, secteur Saint-Romuald)**

Ce projet de règlement vise à modifier la grille des spécifications de la zone L1331 afin d'y permettre deux usages spécifiques de la classe d'usages L301, soit « événement en plein air » et « spectacle en plein air » et à inclure la zone L1331 dans les zones où l'on autorise les camions de cuisine.

- **Projet de règlement RV-2022-22-05 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction (modification des constructions assujetties et des normes sur les fondations).**

Ce projet de règlement vise à modifier la liste des bâtiments assujettis au Règlement de construction, soit ceux soustraits de l'application de la Loi sur les architectes. De plus, les normes sur les fondations, la superficie des salles de bain et des fenêtres donnant sur un garage sont bonifiées.

- **Projet de règlement RV-2022-22-06 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajustements règlementaires à la zone M1301 située sur le boulevard Guillaume-Couture, secteur Saint-Romuald)**

Ce projet de règlement vise à diminuer la hauteur minimale exigée, à retirer le COS minimal et à retirer les exigences du schéma concernant les noyaux de type 1. Les seuils d'exclusivité pour un usage autre qu'Habitation seront aussi retirés et des dispositions spécifiques sur le stationnement hors rue seront ajoutées.

Une **consultation écrite, accompagnant l'assemblée publique de consultation, aura lieu du 26 avril au 9 mai 2022**. Les citoyens sont appelés à émettre des commentaires par écrit sur le projet de règlement suivant par l'entremise de l'adresse courriel identifiée à l'avis public.

Consultez les avis publics à l'adresse suivante ► ville.levis.qc.ca/taxes-permis-règlements/avis-publics

DISTRIBUTION DE COMPOST GRATUIT

L'inscription débute ce mardi 26 avril



Comme à chaque année, la Ville offre à la population lévisienne de se procurer du compost gratuitement grâce à la contribution de celles et ceux ayant participé à la collecte des matières compostables.

Distribution : de mai à octobre

La distribution se déroule à l'écocentre de Lévis, du lundi au vendredi, à partir du 2 mai jusqu'à la fin du mois d'octobre.

- Inscription obligatoire (à compter du mardi 26 avril, 9 h).
- Réservée aux citoyennes et citoyens de Lévis.
- Une seule inscription par adresse est acceptée pour l'année en cours.
- Les places sont limitées par plage horaire.

Inscription

Pour en savoir plus ou pour réserver votre plage horaire afin d'obtenir jusqu'à 100 litres de compost de bonne qualité : ► ville.levis.qc.ca/compost



**Semaine
de l'action
bénévole
24 au 30 avril
2022**

MERCI À NOS BÉNÉVOLES!

Informations au :
benevoleenaction.com

Convergence
action bénévole

